

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le seize septembre, le Conseil Municipal de la commune d'ARTAIX, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire à la salle communale, sous la présidence de Monsieur le Maire, Éric NEVERS.

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 9**

Mesdames BACHELET Nathalie, GONNARD Catherine, HILT Sabine et PAQUELIN Clémence.

Messieurs CHERVIER Daniel, NEVERS Eric, NOTTIN Jean-Pierre, SABOT Bruno et VERNIOL Alain.

**Était excusé** : Monsieur CROISIER Eric.

**Date de convocation** : 09/09/2021

**Excusé : 1 Procuration : 0 Votants : 9**

**Secrétaire de séance** : Madame Sabine HILT

**Référence** : D2021-33 du 16/09/2021

**Objet de la délibération** : Approbation de la carte de zonage du PPRI Loire secteur 2

La nouvelle carte de zonage de la révision des plans de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la Loire secteur 2 est présentée aux élus ainsi que ses principales caractéristiques.

Après délibération, le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents,

- d'approuver la carte de zonage de la révision des plans de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la Loire secteur 2.
- De demander le classement de la parcelle AH 183 en zone bleu, objet d'un permis de construire accordé en juillet 2021 en vue de la construction de la station de traitement des eaux.

Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, Eric NEVERS



